



Fiches 2022

Approuvées par le Conseil municipal, le 5 février 2020 et
adoptées par le Conseil d'Etat, le 19 mai 2021

Service d'urbanisme
Juin 2022

Equipements sportifs

Nouvelle fiche

A15

Contexte

Au cœur d'une agglomération très attractive, la Ville de Genève bénéficie d'une forte croissance démographique, très largement supérieure à la moyenne européenne. Renommée pour sa qualité de vie et son dynamisme économique, Genève dispose d'une offre d'équipements sportifs riche et variée, utilisée par l'ensemble des habitants de l'agglomération.

Cependant, cette offre sportive est aujourd'hui :

- Vieillissante ;
- saturée à certaines heures en raison de l'augmentation du nombre de pratiquants ;
- inadaptée à des disciplines sportives en constante évolution ;
- ne répond pas aux besoins actuels (piscines notamment).

Objectifs

- Rénover les équipements sportifs les plus dégradés ;
- Augmenter l'offre d'équipements sportifs pour répondre aux besoins actuels et futurs ;
- Adapter les équipements sportifs et l'espace public aux nouvelles pratiques ;
- Collaborer au développement des équipements sportifs du Grand Genève.

Le Plan directeur des équipements sportifs, validé le 24 mai 2017 par le Conseil administratif, justifie et détaille ces objectifs. Leur avancement est mesuré dans le cadre du monitoring du PDcom.

Moyens

Un programme d'investissements important devra être mis en œuvre et échelonné dans le temps (cf. plan d'actions). Toutefois certaines opérations de moindre importance et de plus court terme pourront être financées sur le budget du service des sports ou sur celui de l'entretien des bâtiments.

Acteurs

Le service des sports est l'acteur principal qui porte la plupart des actions. Le service des écoles (en charge des salles de gymnastique scolaires) est porteur, lui aussi, de certaines actions. Leur coordination doit être étroite. Le Canton, en charge des salles des cycles et des collèges est également un acteur important tout comme les communes urbaines limitrophes. La direction du patrimoine bâti, le service d'urbanisme, le service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité viennent en appui.

Liens

Cette planification est étroitement liée à celle des logements et à la planification scolaire. Elle est également associée aux planifications des autres communes urbaines. Fiche A13 du Plan directeur cantonal Genève 2030.

Plan d'actions

Equipements sportifs

Piscines couvertes

Piscine des Pâquis (court terme 2018-2021)

Rénover le bassin

Bassin de l'école Liotard (court terme 2018-2021)

Rénover le bassin

Bassin olympique des Vernets (moyen terme 2022-2025)

Rénover le bassin

Gare des Eaux-Vives (moyen terme 2022-2025)

Construction d'un bassin couvert de 25 mètres

Salles de sport

Ecoquartier Jonction (court terme 2018-2021)

Construction d'une salle polyvalente

Ecole Liotard (moyen terme 2022-2025)

Rénovation de la salle de gym

Gare des Eaux-Vives (moyen terme 2022-2025)

Construction d'une salle multisports

Vernier 115 (moyen terme 2022-2025)

Construction de salles de tennis de table et de courts de squash

Ecole des Vernets (moyen terme 2022-2025)

Construction d'une salle de gym

Bout-du-Monde (moyen terme 2022-2025)

Démolition et reconstruction d'un centre sportif

Terrains de jeux extérieurs

Bois-des-Frères (court terme 2018-2021)

Démolition et reconstruction de 6 courts de tennis avec construction d'une halle sur 3 courts

Stade de Frontenex (moyen terme 2022-2025)

rénovation des vestiaires

Patinoires

Réaménagement de la **patinoire des Vernets** en lien avec la construction d'une nouvelle patinoire d'intérêt cantonal au **Trèfle-Blanc (court terme 2018-2021)**

Sport urbain

Richemont et Bout-du-Monde

Rénovation et transformation des lieux de streetworkout

Développement de miniskates dans les quartiers

Recherche d'un lieu pour un skate-parc couvert

Aménagement de la place des Vernets



Stratégie de végétalisation

Nouvelle fiche

Contexte

Renommée pour sa qualité de vie, Genève dispose d'une offre d'espaces verts et d'un patrimoine arboré importants, appréciés par l'ensemble des habitants du Canton. Cette offre présente toutefois des discontinuités et est inégalement répartie dans les quartiers. De plus, la suppression de certains espaces végétalisés privés (jardins de villas) dans le cadre de la politique de densification de la zone de développement rend nécessaire et possible la création de plusieurs espaces verts collectifs.

La végétalisation de l'espace urbain est un enjeu majeur de toute ville durable. Elle augmente la qualité de vie en ville et offre une réponse au réchauffement climatique en termes de bien-être pour les habitants.

Objectifs

Végétaliser la ville, tout en préservant les parcs et jardins publics existants.

Accompagner la densification urbaine par des projets de végétalisation :

- créer 2 hectares supplémentaires d'espaces végétalisés ;
- rendre accessible et renforcer 25 hectares d'espaces végétalisés existants en zone de développement ;
- créer des toitures végétalisées ;
- prévoir des surfaces de plantation dans les projets de densification.

Renforcer le maillage vert et la mise en réseau des espaces existants :

- préserver les arbres à caractère patrimonial ;
- transformer des rues de quartier en rues végétales c'est-à-dire plantées sur le domaine public mais aussi privé (balcons, murs...);
- planter 3600 nouveaux arbres ;
- préserver les arbres du stationnement en surface ;
- rénover et renforcer les parcs, squares et jardins existants.

Développer la nature en ville :

- végétaliser des espaces résiduels ;
- végétaliser les toitures des bâtiments, propriétés de la Ville ;
- végétaliser des murs sur les bâtiments, propriétés de la Ville.

Moyens

La mise en œuvre de la planification directrice des espaces végétalisés se fonde sur des projets institutionnels menés par les services de la Ville et en concertation avec la population. Certains financements à court terme sont d'ores et déjà assurés par les crédits d'investissements votés ou par les budgets de fonctionnement. Toutefois certains projets à moyen et long termes nécessitent le vote de nouveaux crédits d'investissements. Les acteurs privés sont également mis à contribution notamment à travers la réalisation d'espaces verts dans les plans localisés de quartier.

Acteurs

Le service des espaces verts est l'acteur principal qui porte la plupart des actions dans les domaines concernés de la création d'espaces à l'entretien. Les services du Département des constructions et de l'aménagement sont responsables de la requalification ou la création des espaces publics. Une coordination doit également être poursuivie et renforcée avec la Direction générale de l'agriculture et de la nature du Canton et la Direction générale des transports.

Liens

Plan directeur cantonal Genève 2030 :

Fiche A10 – « Développer et valoriser les espaces publics d'importance cantonale » ;

Fiche A11 – « Développer le réseau des espaces verts publics » ;

Fiche A14 – « Promouvoir de nouvelles formes de jardins familiaux et encourager la création de plantages » ;

Fiche C06 – « Préserver et reconstituer les continuités biologiques ».

Plan d'actions

La planification directrice des espaces végétalisés comprend des mesures détaillées dans le Plan stratégique de végétalisation 2030 qui devrait être approuvé par le Conseil administratif de la Ville fin 2018.

A8C

Stratégie de végétalisation



Ecoles et petite enfance

Nouvelle fiche

A16

Contexte

La Ville de Genève bénéficie d'une forte croissance démographique, très largement supérieure à la moyenne européenne. Renommée pour sa qualité de vie et son dynamisme économique, elle dispose d'une offre d'écoles primaires et d'équipements pour la petite enfance importante et réglementée pour ce qui est des écoles primaires.

Cependant, cette offre est aujourd'hui :

- vétuste pour certaines écoles primaires ;
- insuffisante pour répondre aux besoins scolaires futurs en 2030 ;
- insuffisante pour les crèches ;
- saturée pour les restaurants scolaires (cuisines de production, offices de remise en température des repas, réfectoires) en raison de l'augmentation significative des effectifs du parascolaire ces dernières années (en moyenne 5% par an).

Objectifs

- Rénover les écoles primaires les plus vétustes ;
- Construire de nouvelles écoles dans les périmètres de densification ;
- Accueillir 70% des enfants scolarisés dans les cuisines scolaires d'ici 2026,
- Constituer des réserves foncières ;
- Construire des crèches pour répondre aux besoins futurs.

Un plan d'actions est associé à ces objectifs.

L'avancement des objectifs est mesuré dans le cadre du monitoring du PDcom et les objectifs sont précisés, annuellement, dans le cadre du processus de planification scolaire piloté par le service d'urbanisme.

Moyens

La mise en œuvre du plan d'actions se fonde sur un programme d'investissements importants tant pour les rénovations que pour les aménagements ou nouvelles constructions. D'où l'importance de planifier ces réalisations et de les échelonner dans le temps afin de mieux répartir l'investissement.

Acteurs

Le service d'urbanisme en collaboration avec le service de la recherche en éducation du Canton (SRED-DIP) est en charge de la planification scolaire. Les services des écoles et de la petite enfance sont les acteurs principaux qui portent la plupart des actions. La direction du patrimoine bâti est associée à ces actions en tant que service constructeur tant du point de vue des rénovations que des nouvelles constructions et le service de l'urbanisme pour ce qui est de la planification.

Liens

Cette planification est étroitement liée à celle des logements.

Fiches A12 du Plan directeur cantonal Genève 2030.

Les rénovations d'écoles

Ecole des Pâquis (2017-2020) :

Le chantier vient de débuter pour une durée de 3 ans.

Ecole des Plantaporrêts (court terme 2018-2021) :

Rénovation et agrandissement de + 4 classes et réalisation d'une cuisine de production. La demande d'autorisation sera déposée en même temps que la demande de crédit de réalisation.

Ecole de Liotard (court terme 2018-2021) : Rénovation et agrandissement à l'étude. Cette école construite en 1975, figure dans la liste des écoles à rénover en priorité. La PR pour une demande de crédit d'étude sera déposée en 2017.

Ecole des Charmilles (moyen terme 2022-2025) : Cette école construite en 1965 figure dans la liste des écoles à rénover en priorité.

Les projets d'écoles

Projet Ecole des Vernets (PAV) (court terme 2018-2021) : Ce nouveau groupe scolaire devra être mis en fonction au moment de l'emménagement des habitants des 1500 nouveaux logements prévus dont la livraison est annoncée dès 2023. La demande de crédit d'étude pour la construction d'une école sera déposée début 2018.

Projet Ecole du Mervelet (moyen terme 2022-2025) : A coordonner avec le développement du quartier.

Projet Ecole de la Petite-Boissière (moyen terme 2022-2025) : A coordonner avec le développement du quartier.

Projet Ecole Vieusseux/Bourgogne (long terme 2030) : Le plan localisé de quartier adopté le 2 septembre 2015 prévoit la réservation d'un espace destiné à répondre aux besoins scolaires futurs évalués à un demi-groupe scolaire.

Projet Ecole Acacias 1 (PAV) (long terme 2030) : Un deuxième périmètre scolaire sera réservé au PAV dans le secteur voisin des Vernets dans le périmètre du PLQ 30052 en cours d'élaboration. Bien que son adoption soit prévue en 2018, l'échéance de réalisation des logements est encore incertaine et devra faire l'objet d'un suivi attentif compte tenu des complexités foncières du périmètre.

Les périmètres d'utilité publique Trait d'union et Moulins-Reichlen constituent des réserves foncières destinées à répondre aux besoins au-delà de 2030.

Autres actions envisagées

Restaurant scolaire Geisendorf (court terme 2018-2021 PR N°1159 A)

Création d'un restaurant scolaire en remplacement d'un restaurant existant. Le projet de réaliser des locaux en lieu et place de la villa de la rue Lamartine, permettra de disposer de surfaces pour le restaurant scolaire, les activités

